

• ASSOCIATIONS •

LANGHATRE OMNI-SPORTS

/ SAMEDI 1er SEPTEMBRE 90/

- * à partir de 16 H 00 - course pour les JEUNES
 - * à 17 H 00 - 4ème course pédestre - 12 Km sur route - 150 m de dénivelé - parcours sans difficulté passant par Saint Barthélémy du Gûa.
- Tous les concurrents ayant terminé l'épreuve auront droit à la **pasta-party**, mais aussi à l'entrée gratuite au bal.
- BAL qui aura lieu à 20 H 30 avec le grand orchestre RAY VALLIER** et ses huit musiciens.

A l'occasion de cette manifestation nous demandons à toutes les bonnes volontés de se présenter en contactant les responsables du L.O.S.

Nous avons, entre autre besoin de cuisiniers et cuisinières pour faire cuire les 40 Kg de pâtes nécessaires pour les repas des coureurs.

BIBLIOTHEQUE

Cela fait un an que la bibliothèque de MIRIBEL vous a ouvert ses portes. La fréquentation de ce "haut lieu" de la culture vous a permis de découvrir de nombreux romans, documentaires, BD, albums enfants, ETC...

Nous vous informons que grâce au passage du bibliobus, ce choix est renouvelé tous les trois mois et qu'avec l'aide de la subvention de la mairie, nous avons pu acheter certaines des dernières parutions.

Amis lecteurs, nous serons très heureux de vous retrouver à la Rentrée.

Bienvenue aux retardataires.

Nous vous rappelons les horaires : **MARDI 19 H - 20 H**
VENDREDI 14 H - 15 H
SAMEDI 10 H - 12 H

INFORMATIONS MUNICIPALES

Aout 90 miribel lanchâtre

TAXES FONCIERES ET D'HABITATION

La nouvelle procédure de mise à jour de la taxe d'habitation a pour objectif d'améliorer la qualité des impositions et donc d'alléger de manière significative les formules des contribuables. Cette nouvelle méthode de travail, liée au traitement des déclarations de revenus, implique un échelonnement différent des envois des avis d'imposition. Dans une même commune; pour une année donnée, certains contribuables pourront recevoir leur avis de taxe d'habitation fin Août, et d'autres fin Septembre, voire fin Octobre. Pour un même contribuable ce calendrier pourra être inversé selon les années et la date limite de paiement varier d'une année à l'autre. Toutefois la date limite de paiement sera fixée de telle manière qu'en principe :

- * elle ne varie pas de plus d'un mois par rapport à l'année précédente
- * les contribuables n'aient pas également à payer le même mois :
 - la taxe foncière
 - le solde de leur impôt sur le revenu. (non mensualisés).

Dans le Département, les taxes foncières et d'habitation seront payable en 90 au plus tard aux échéances suivantes :

taxe foncières : 15 OCTOBRE 90
TAXE HABITATION 15 NOVEMBRE OU 15/12

EDITORIAL

Voici qu'arrive la fin de l'été et en même temps ce qu'il est convenu d'appeler "la rentrée".

La sécheresse s'est poursuivie en Juillet et Août, mais heureusement et grâce aux travaux du SIVIG nous n'avons pas manqué d'eau.

Les travaux entrepris se poursuivent particulièrement sur le chemin des Adrets.

La mise en place du réseau d'assainissement va rentrer dans la phase de réalisation dès le début Octobre.

La salle de l'école qui prolonge la salle de classe a été repeinte par l'employée communal et des étagères sont mises en place pour faciliter le rangement.

De même en accord avec la commune de St Paul les Monestiers, les dégâts provoqués par la crue de la Gresse en Février à hauteur du pont de "colombat" vont donner lieu à des travaux dans les jours qui suivent.

COLLECTE ET TRAITEMENT

La collecte des ordures ménagères de MIRIBEL est effectuée sous la responsabilité du SIVOM de Monestier de Clermont par l'entreprise CLAVIER. Celle-ci dispose d'une benne tasseuse de 12 m3 pour procéder à cette collecte 1 fois par semaine avec tournée supplémentaire en Juillet Août.

Le tonnage récupéré est pour l'année 89 de **129 tonnes** pour l'ensemble du canton de MONESTIER. L'entreprise CLAVIER passe quatre fois par an pour les objets encombrants, et un camion pour récupérer le verre installé dans la commune, permet de diminuer le tonnage d'ordures ménagères (environ 35 tonnes récupérés par an pour l'ensemble du canton). Le coût du ramassage et de l'évacuation vers l'usine d'incinération de l'île d'Amour ou de Crolles est réglé à l'entreprise CLAVIER (en 89 coût pour le SIVOM 594 000F).

Les ordures collectées sur le canton de MONESTIER sont traitées par l'incinération du SIEPARG, mais aussi quand celui-ci est envahi par l'incinération du SICIOMG à Crolles. Le coût kilométrique supplémentaire pour aller à Crolles est compensé par le fait que le prix à la tonne du traitement est un peu inférieur à celui

DES ORDURES MENAGERES

du SIEPARG. Le prix à la tonne pour le traitement des O.M. au SIEPARG est de 202 F H.T.

Le financement des dépenses de ramassage et de traitement des O.M. se fait par 2 biais : la redevance par taxe d'habitation et la

subvention apportée par le CONSEIL GENERAL Le budget du SIVOM, en ce qui concerne les O.M. se présente avec un déficit d'environ 30 000 F.

Une réflexion est engagée actuellement pour voir s'il ne serait pas possible de créer des décharges contrôlées sur le TRIEVES avec pourquoï pas, récupération de METHANE. Cela devrait baisser le coût du transport et permettre de trouver dans quelques années une solution plus appropriée en fonction des évolutions techniques.

A SUIVRE

REVISION LISTE ELECTORALE

Les personnes qui ont la qualité d'électeur, doivent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune.

Sont électeurs

Tous les nationaux français majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques. La demande d'inscription doit être appuyée par l'une des pièces permettant de justifier de l'attaché du demandeur avec la circonscription du bureau de vote (domicile, résidence, qualité de contribuable);

Radiation

- les électeurs inscrits par erreur,
- les personnes qui ont perdu la qualité d'électeur dans la circonscription du bureau de vote
- des décédés.

RAMASSAGE GROSSES ORDURES

SAVEDI 6 OCTOBRE 90

Se faire inscrire avant le 4 octobre.



Ne me jetez pas dans la nature.

nouvelles réalisations à

Miribel-Lanchâtre

Un parcours de santé : A nous la forme, il partira de l'aire de pique-nique passera par le Perron, descendra dans la plaine passera vers le château de Miribel, avant de terminer sa boucle. Après 4 km de course, de marche et d'arrêt dans les différents ateliers (qui seront installés dès l'automne), les sportifs pourront se reposer à l'aire de pique-nique en reprenant leur souffle ou rattaquer une deuxième boucle. **Bon courage à tous.**

EDITORAIL (suite)

Les Associations ont poursuivi leurs activités pendant tout l'été et nous annoncent des festivités pour le début Septembre. Donc la vie s'est poursuivie à son rythme et se continuera donc sans problème. Dès maintenant, je souhaite à tous une bonne rentrée, en espérant que la pluie sera enfin au rendez-vous.